



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste de

collaborateur-trice urbaniste

taux d'activité 100%
contrat de droit privé de durée déterminée

auprès du service de l'édilité, section urbanisme.

Mission principale

Le titulaire aura pour tâche de participer à la gestion des dossiers d'aménagement du territoire en collaboration avec le responsable de la section.

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'une formation supérieure (Université, HES, ...) dans une profession liée à l'urbanisme;
- avoir suivi une formation continue en relation avec l'urbanisme (projets urbains, espaces publics, ...);
- posséder une bonne maîtrise des outils informatiques, principalement Office, Arc View et Adobe;
- posséder les compétences et aptitudes suivantes: envie de créer et d'innover, sens de l'autonomie, aisance rédactionnelle, capacité d'analyse et de synthèse, anticipation, initiative, ténacité, persévérance, discrétion et entregent;
- être de langue maternelle française ou allemande, avec de très bonnes connaissances orales et écrites de l'autre langue.

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

Entrée en fonctions: à convenir.

Domiciliation: avoir ou prendre domicile sur le territoire de la commune de Sion.

Traitement

Les renseignements relatifs au descriptif de poste et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Renato Salvi, chef du service de l'édilité, tél. 027 324 17 11.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « collaborateur urbaniste » à: Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 10 février 2012.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.